



CONSEJO INDIO DE SUD AMERICA

INDIAN COUNCIL OF SOUTH AMERICA

Calle Jr. M. Quiroga No 247 PUNO -Perú/Casilla 12130 LA PAZ - Bolivia

ORGANIZACION NO-GUBERNAMENTAL, CON STATUS CONSULTIVO
EN EL CONSEJO ECONOMICO SOCIAL - ECOSOC - ONU

e-Mail: teondori@puebloindio.org / <http://www.puebloindio.org/CISA/>

Conseil des Droits de l'Homme
Mécanisme d' Experts sur les droits
des peuples Autochtones 10^{ème} session
de 10 ou 14 juillet 2017

Point 5

Merci, Monsieur le président

Libre détermination des peuples autochtones et droit à consultation préalable, libre et de bonne foi.

La constitution Politique de l'état Pluriculturel de Bolivie reconnaît explicitement le droit des autochtones à la libre détermination et à la consultation préalable, libre et de bonne foi sur les projets qui affectent leurs territoires.

Cependant, cette consultation a comme finalité de parvenir à un accord entre l'état et le peuple concerné mais ne donne aucun droit de veto dans le cas où les peuples concernés n'accepteraient pas les projets dont l'impact affecterait de manière irréversible leur environnement .

En 1990, le parc National Isiboro Sécure a été reconnu comme « territoire autochtone des peuples Mojeno, Yurakaré et Chimani » qui l'habitent de manière ancestrale>. Evo Morales a remis le titre exécutoire de propriété du territoire Autochtone et du Parc National Isobore Sécure (Tipnis) à la Sous Central TIPNIS qui représente les 64 communautés Moxenas, Yurakarés et Chimani du TIPNIS et constitue l'instance suprême de Représentation Légale propriétaire juridique du Territoire Autochtone et du Parc National Isoboro Sécure.

Alors que les peuples se sont déclarés clairement opposés à la construction d'une route dont le tronçon II traversera le territoire TIPNIS, les autorités ont affirmé que cette route serait réalisée coûte que coûte. Elles procéderont à la consultation mais tenteront d'obtenir l'accord des autochtones en échange de promesses de développement et de bien-être futur, voire même en exerçant des pressions ou des intimidations car les tronçons I et III sont déjà en voie de réalisation.

Ce cas servira d'exemple sur la manière dont sont pleinement respectés les droits des autochtones par un gouvernement qui se déclare défenseur de la Mère Terre.

Merci

Genève, le 12 juillet 2017

Tomas Condori
Resp. CISA